

COMPTE-RENDU REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 4 OCTOBRE 2018

Présents : Bruno HURIOT, Janine TRELAT, Brice MARLANGEON, Karim LHUILLIER, Christelle LOMBARD, Francis GUILLET, Joris HURIOT et Christine MARCHAL LABAYE

Bons pour pouvoir : Magali CHATELAIN à Christine MARCHAL LABAYE, Frédéric PERROSE à Christelle LOMBARD

Absents : KANY Gaëtan – ANDRE Olivier

Secrétaire de séance : Christine MARCHAL LABAYE

1. Approbation du compte-rendu du conseil Municipal du 23 juillet 2018

Voté à l'unanimité

2. Compte-rendu des décisions du Maire exercées par délégation du Conseil Municipal (délibération n° 01/2017 du 31/01/2017)

Voté à l'unanimité

3. Réhabilitation de la Maison des Sœurs

Suite à l'avis d'appel à concurrence publié pour le marché de maîtrise d'œuvre et sur proposition de la commission d'appel d'offres, l'attribution de la maîtrise d'œuvre pour la réhabilitation de la maison des sœurs est attribuée à M. MICALLEF Fabrice, architecte, pour un taux de rémunération s'élevant à 7,90 %.

Voté à l'unanimité

M. le Maire propose d'inscrire une dépense de 314,50 € pour la publication de l'avis d'appel public à concurrence (AAPC) en section d'investissement.

Voté à l'unanimité

4. Aménagement des trottoirs des rues Pasteur et Général de Gaulle

M. le Maire informe que l'avis d'appel public à concurrence (AAPC) est en cours avec une fin de réception des offres prévue le 23 octobre prochain.

Le début des travaux est programmé pour le mois de mars. Une réunion publique pour informer les riverains sera prévue en février.

Ces travaux se situant en bordure de route départementale, il est nécessaire de signer une convention d'occupation du domaine public routier départemental avec le Conseil Départemental dans le cadre du Fonds de Compensation pour la TVA.

Voté à l'unanimité

5. Agence Postale Communale

M. le Maire présente les avenants pour des travaux supplémentaires à l'agence postale communale. Ceux-ci s'élèvent à 4 109,87 € HT suite à des plus ou moins-values.

Voté à l'unanimité

6. Enfouissement des réseaux chemin de Rapiéfosse - Syndicat Départemental d'Electricité des Vosges

A l'occasion de la création de trottoirs chemin de Rapiéfosse prévue en 2019, M. le Maire propose l'enfouissement des réseaux électriques.

Coût des travaux 32 153,94 € TTC avec une participation de la commune à hauteur de 48 %, soit un montant de 12 861,58 €.

Voté à l'unanimité

7. Renouvellement et actualisation du traité de concession pour la distribution publique de gaz naturel entre la commune et GRDF.

M. le Maire indique que le traité en cours date de 1990. Il expose ensuite les principaux points de l'actualisation du contrat GRDF avec la collectivité.

Il propose son renouvellement pour 30 ans avec, notamment, une redevance de 967,40 € par an pour la commune.

Voté à l'unanimité

8. Adhésion au service « Règlement Général de protection des Données » (RGPD) du Centre de gestion 54

Il s'agit d'une obligation européenne, le Centre de gestion 54 a accepté de mutualiser son expertise et ses moyens au bénéfice des collectivités et établissements publics qui en éprouvent le besoin.

Aussi, M. le Maire propose de se joindre à cette démarche et de l'autoriser à signer la convention correspondante.

Voté à l'unanimité

9. Subvention exceptionnelle au Comité des fêtes

Suite à la création du Comité des Fêtes, il est proposé d'allouer une subvention exceptionnelle de 400 € afin de débiter leur activité notamment par la confection du char de la St Nicolas.

Voté à l'unanimité

10. Tarif de location de la salle polyvalente à l'occasion des représentations de théâtre des 12 et 13 octobre 2018

Le Maire propose de renouveler le montant de l'an passé, soit 100 € pour la location de deux jours pour la représentation de théâtre à l'association concernée.

Vote : 9 Pour - 1 abstention

11. Vacations funéraires

Abrogation de la délibération n°01/2009

Le Maire propose d'abroger la délibération visée ci-dessus qui est illégale étant donné qu'un élu ne peut percevoir de vacation dans le cadre d'opérations funéraires.

Voté à l'unanimité

Fixation d'une taxe sur les convois funéraires

Après en en avoir débattu en commission, il est proposé de fixer une taxe de 25,00 € sur les convois funéraires.

Les convois funéraires recouvrent les opérations de transport de corps après mise en bière effectuées sur le territoire de la commune à condition que ceux-ci soient réalisés avec pompe ou cérémonie.

Voté à l'unanimité

12. Forêt communale

M. le Maire propose de reconduire le même règlement des affouages de la campagne 2017/2018 que pour celle de 2018/2019 avec comme dates limites :

- Façonnage : 30 avril 2019
- Débardage : 09 septembre 2019

L'abattage des coupes 8 - 30 - 31 et 6 a été confié à l'entreprise MOURA de Mattaincourt.

Voté à l'unanimité

L'ONF signale une situation de crise suite à une forte attaque de « scolytes » ce printemps et cet été. Cette crise sanitaire impacte tout le Grand Est et au-delà de nos frontières.

Au regard de l'urgence, l'ONF propose de faire exploiter la parcelle concernée (numéro 5). L'abattage sera assuré par l'entreprise GOEFFROY pour un montant estimatif de 18 000 €. Une recette peut être envisagée si une décision est rapidement prise. Une estimation de 10 000 à 15 000 €.

Voté à l'unanimité

Pour la campagne d'affouages 2019/2020 seront exploitées les parcelles 5, 17, 19 et 20.

Voté à l'unanimité

13. Nomination d'un poste de délégué à la prévention routière

Karim LHUILLIER se propose comme candidat.

Voté à l'unanimité

14. Désignation d'un suppléant en remplacement de David Mangin au Syndicat Intercommunal d'Eau Potable de Mirecourt

Karim HUILLIER se propose comme candidat.

Voté à l'unanimité

15. Rapport de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées de Mirecourt Dompaire (CLECT)

M. le Maire rappelle les principales missions de la CLECT et expose un résumé du rapport.

Voté à l'unanimité

16. Rapport d'activités 2017 du Syndicat Départemental d'Electricité des Vosges

M. le Maire expose un résumé du rapport d'activité du SDEV.

Voté à l'unanimité

AFFAIRES DIVERSES :

- Point de situation sur les projets d'investissement en cours

- Information sur le déploiement de la fibre optique

La commune de Mattaincourt a été classée prioritaire dans le cadre du déploiement du Très Haut Débit sur le territoire Vosgien.

Année de démarrage (études puis travaux) : deuxième semestre 2020

- Signalisation à l'intersection des rues Berlioz et Chopin

M. le Maire propose de réguler la vitesse et la sécurité au carrefour des rues Berlioz et Chopin en créant deux « Cédez le passage ».

Le projet de poser 5 bandes rugueuses sur la rue Chopin reste en attente.

- Point sur l'ouverture et fermeture du Marché

- Travaux d'aménagement divers

Il est envisagé d'aménager des toilettes avec accès aux personnes à mobilité réduite dans le local du salon de coiffure.

Afin de faciliter l'entretien des espaces verts, le service technique assurera la pose de « Permeo » (surface drainante à base de granulats de bois minéralisés et de ciment) dans les rues Albert Camus et Général Leclerc.

- SCoT des Vosges

Le Maire présente le rôle du Schéma de Cohérence Territoriales (SCoT) et expose le principal point de désaccord sur la partie de l'urbanisme et notamment la construction de nouvelles habitations.